



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/528
16 janvier 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

431ème séance plénière

PC Journal No 431, point 2 de l'ordre du jour

DECISION No 528
NOMINATION DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS
DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Le Conseil permanent,

Rappelant la décision du Conseil ministériel prise à sa deuxième réunion à Prague en 1992 et concernant la création du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH),

Notant que le mandat de M. l'Ambassadeur Gérard Stoudmann, ancien directeur, est arrivé à expiration le 9 novembre 2002,

Exprimant sa gratitude à l'ancien directeur pour sa contribution à l'oeuvre de l'OSCE et au développement des activités de l'Organisation,

Recommande au Conseil ministériel de nommer l'Ambassadeur Christian Strohal Directeur du BIDDH pour une période de trois ans, avec effet au 1er février 2003.